

QUATRIÈME RELATION

1665 - 1666

<<<<<

37. *Retour de Mr Chevreuil au Siam*
38. *État du christianisme en Cochinchine*
39. *Lettre aux fidèles de Cochinchine*
40. *Arrivée d'une patache de Macao*
41. *De l'application intérieure et continuelle d'un disciple*
42. *Suite de la brève relation*
43. *Sommaire de la religion*
44. *Preuve de ces quatre vérités*
45. *Nouvelles reçues du Tonquin et de Madraspatan*
46. *Réponse de la requête au roi*
47. *Retour d'un petit vaisseau*
- 47b. *Lettre des chrétiens de la Cochinchine*
48. *Autres lettres des chrétiens de Faïfo*
49. *Lettre aux chrétiens de la Cochinchine*
50. *Retour des vaisseaux du roi de Siam*
51. *Arrivée d'un vaisseau de Chinois*

37. Retour de Mr Chevreuil à Siam

[*Amp, vol. 121, p. 686*]

Ce digne missionnaire partit de la Cochinchine un mois après que les Pères jésuites en furent chassés⁶¹, et arriva à Siam 12 avril dernier. On a appris de sa bouche la vérité des choses dont il a fait une exacte information pendant près de 8 mois de séjour qu'il a fait en ce royaume-là.

À son arrivée à Faïfo qui fut le 26 juillet de l'an passé, il trouva deux Pères jésuites, l'un japonais, l'autre français, et apprit qu'il y en avait encore un à la Cour qui était napolitain. Ces Pères l'ayant convié d'aller à leur maison, il y resta 15 jours ou 3 semaines, pendant lesquelles il eut le

⁶¹ Les trois jésuites (PP. Baudet, Fuciti et Marques) furent expulsés de la Cochinchine au début de l'année 1665.

loisir de leur déclarer son dessein qui était de vivre avec eux dans toute l'intelligence possible et que le sujet qui l'emmenait, était de vivre et de mourir pour la gloire de Dieu et le salut du prochain. Au reste, il ne venait point pour leur faire aucun préjudice, ayant résolu d'aller prêcher Jésus Christ aux quartiers les plus abandonnés et où ils ne seraient pas établis.

Cette résolution ne plut aucunement à ces Pères qui lui dirent qu'il n'y avait pas nécessité de grand nombre d'ouvriers et que son arrivée pouvait donner quelques soupçons. Il était plus expédient qu'il s'en retournât. Ce conseil n'ayant pas dû être suivi, ce missionnaire délibéra de demeurer et de souffrir tous les travaux et les stratagèmes qu'il voyait nécessairement être à endurer qui ont été incroyables, jusqu'à ce point que de le vouloir faire enlever par 3 fois dans les vaisseaux qui allaient à Macao ou en d'autres lieux, mais il est à propos de les taire pour ne pas donner honneur à tout le monde du procédé de ces religieux et ne pas diminuer le mérite par des plaintes qu'on en ferait.

Mr Chevreuil, ayant des lettres pour le sieur Jean de Cruz⁶², chrétien originaire des Indes, qui est en quelque considération à cause de sa profession de [p. 687] fondeur, l'alla à la Cour, éloigné de 3 journées de Faïfo. Mais étant prévenu par les jésuites, il l'eut fort mal reçu. Jusqu'alors il avait passé pour un simple missionnaire, mais croyant qui lui était important de se faire reconnaître pour grand vicaire de Mgr de Bérithe, il publia, en cette qualité, indulgence plénière pour le lendemain qui était le jour de l'Assomption de Notre Dame. Cette déclaration amortit un peu la passion du Père jésuite et de ce fondeur qui le convièrent de dire la grande messe et de prêcher, ce qu'il fit. Depuis ce temps-là, on a eu plus du respect pour lui, mais on ne l'a pas aimé davantage.

⁶² Jean de Cruz (ou, Jean de la Croix) (+1682), portugais, fondeur de canon à la Cour de la Cochinchine, très proche des jésuites, s'opposait aux missionnaires français.

Après 7 ou 8 jours, il retourna à Faïfo, où les deux autres Pères, ayant su sa qualité, se ménagèrent un peu plus avec lui qu'auparavant. Cependant comme ils faisaient toutes leurs fonctions sans le reconnaître, il leur dit qu'il était surpris comme ils ne lui demandèrent aucune approbation. Ils prirent sur cela plusieurs délibérations, ils font plusieurs refuites, ils parlent par équivoque ; mais enfin, étant pressés de se déterminer, ils prirent son approbation et reconnurent sa qualité.

Comme ces choses furent arrêtées, et qu'on jouissait d'un grand calme dans la Cochinchine au sujet de la religion, le démon suscita vers la Noël quelques mandarins, ennemis des chrétiens, qui publièrent plusieurs faussetés contre eux, qui vinrent jusqu'aux oreilles du roi, qui ayant député des commissaires pour en informer et juger souverainement. Les calomniateurs voyant qu'il y allait de leur tête s'ils déchouaient de leurs impostures, subornèrent des témoins et gagner par argent des juges qui, en moins de 6 semaines, condamnèrent à mort 36 ou 37 généreux chrétiens de l'un et de l'autre sexe, entre lesquels se trouvent tous les meilleurs catéchistes.

Cette persécution fut suivie d'un ordre qu'on reçut à Faïfo de faire partir les trois Pères jésuites qui s'embarquèrent sur un petit vaisseau qui venait à Siam, ils arrivèrent le 7 avril. Il n'y avait point d'ordre pour Mr Chevreuil qui demeura encore un mois après ces Pères, mais enfin qui fut obligé, par je ne sais quelle menée, de se mettre dans une patache qui retournait aussi en ce même lieu de Siam.

38. De l'état du christianisme de la Cochinchine

[Ameq, vol. 121, p. 687]

Après avoir apporté avec toute la diligence possible pour apprendre le nombre des chrétiens de ce royaume-là, selon le rapport de tous ceux qu'on a parlé de toutes les provinces, on a trouvé que le nombre auparavant la persécution était de 5000 personnes, peu plus ou peu moins ; mais que leur

lâcheté a été si grande que plus de 4000 sont tombés dans l'apostasie dans le temps de cette horrible tempête. Il est vrai qu'après qu'elle a été passée, plusieurs sont venus dans la maison des Pères avec beaucoup de larmes demander pénitence, et depuis leur sortie, ont eu recours à [p. 688] Mr Chevreuil qui atteste qu'autant que leur chute l'avait scandalisé, leur contrition l'a édifié.

Outre la vigueur des peines, qu'on exerçait contre les pauvres chrétiens, qui a été une des principales causes de leur infidélité, il faut pourtant avouer que le peu d'instruction qu'ils ont, le peu de consolation, le défaut de leur administrer les sacrements et l'abandon où on les laisse, est digne de la dernière compassion. Pourrait-on croire que les gens des plus considérables d'entre les chrétiens soient venus prier Mr Chevreuil de les aller secourir, se plaignant qu'il y avait onze ans qu'ils n'avaient vu de Père, ni reçu des sacrements. Et peut-on dire, s'il ne leur a pas accordé l'effet de leurs justes prières, ça été qu'il en a été empêché par les malheureuses intrigues de ces missionnaires qui lui en ont ôté tous les moyens.

Quelque déplaisir d'être témoin de ce grand crime, et quelle douleur est celle d'un pasteur qui porte un véritable cœur de Père, de voir trois religieux les bras croisés, l'un chapelain d'un fondeur⁶³ et les deux autres demeurer presque continuellement dans Faïfo parmi environ 300 chrétiens, si ce n'est pour s'aller divertir ou pour quelques affaires temporelles, sans les instruire ni leur donner aucun exercice de piété. On ne dit rien en particulier de leur table qui est une des meilleures du pays, et laquelle se fait aux dépenses des chrétiens. Mais on ne peut pas taire la tolérance qu'ils font de plusieurs superstitions païennes, qui ne se peuvent, en conscience, souffrir non plus que de l'omission qu'ils font, du sacrement de l'extrême-onction, à cause des onctions et de plusieurs importantes cérémonies du baptême sans nécessité.

⁶³ Il s'agissait du Père Fuciti et de Jean de Cruz, fondeur de canon.

Pour ce qui est de la discipline ecclésiastique et des commandements de la Sainte Église, on ne fait ni prône, ni banc de mariage, ni obligation à chômer les dimanches et fêtes, ni même les Pères n'assistent pas aux convois, ni à l'enterrement des chrétiens ; mais ce qui est encore plus déplorable, est qu'ils ne mettent en peine de donner le viatique aux moribonds, n'estimant pas que cela soit nécessaire.

Mr Chevreuil leur ayant demandé raison de toutes ces grandes malversations, n'eut point d'autre raison que c'était la coutume de faire ainsi, et qu'il était difficile autrement. Mais ce qui les a jetés dans la dernière confusion, c'est que dans l'administration qu'il a faite d'une grande partie de ces choses, il les a gardés sans aucune répugnance ainsi avec beaucoup d'édification qu'ils en ont reçu.

[p. 689] Peu de temps après que ce petit vaisseau, où vinrent les trois Pères jésuites, fut arrivé, un des missionnaires fut visiter les Cochinchinois qui y étaient pour les assurer de la bonne volonté qu'on avait pour eux, et du sujet qui les a amenés dans ces quartiers. Il trouva parmi eux trois chrétiens qu'il disposa pour recevoir le sacrement de la confirmation, et parlant de notre religion, un gentil d'entre eux dit qu'il voulait être chrétien, et on l'instruisit de nos mystères pendant plusieurs jours, après lesquels il reçut le saint baptême dans la disposition de donner sa vie pour la confession de Notre Seigneur Jésus Christ, si on l'obligeait à cela, lorsqu'il serait de retour à la Cochinchine. C'est par ce bon néophyte qu'on écrit aux chrétiens de ce royaume-là la lettre de consolation qu'on insèrera après qu'on aura dit un mot de l'état du christianisme de la Cochinchine.

39. Lettre aux fidèles de Cochinchine

[*Amepe*, vol. 121, p. 689]

[cf. *Cochinchine*, p. 55]

Mes Frères,

Notre Seigneur Jésus Christ crucifié soit l'unique objet de notre âme.

Dès que je fus établi pasteur de la Cochinchine par une dispensation extraordinaire de la divine Providence, Notre Seigneur me donna en même temps un amour pour vous inexplicable, de là vient que je partis des extrémités de l'Europe, quelques jours après mon sacre, pour vous venir aider dans tous vos besoins et que les fatigues qui sont inséparables d'un si long voyage me donnèrent de la satisfaction.

Il est vrai qu'arrivant en ce royaume et y apprenant que vous étiez persécutés, ma joie fut changée en une tristesse que je ne vous puis exprimer, qui me fut d'autant plus sensible que je me vis privé de vous aller rendre le secours que vous deviez attendre de moi, à cause de la nouvelle que je reçus des religieux de la compagnie de Jésus qui étaient pour lors à Faiïo, lesquels me firent connaître qu'il eût été fort préjudiciable à la religion chrétienne si je me fusse rendu à la Cochinchine dans la conjoncture où étaient les choses, par le soupçon qu'une personne de ma qualité eût pu causer au roi.

Cet avis me fit surseoir mon voyage et me contenter de vous envoyer un de mes chers frères, pour vous donner de mes nouvelles et en recevoir des vôtres. Ensuite de quoi, ayant su la sanglante tragédie qui s'est passée contre les chrétiens, j'ai cru que le bon Dieu n'avait pas permis que je fusse témoin d'un si funeste spectacle, ni que j'aie été banni, afin que j'eusse le moyen de vous pouvoir assister ; c'est le plus grand désir que j'aie en ce monde, et si vous voulez bien m'obliger, c'est de me procurer les voies de le pouvoir faire ! Ne faites point de réflexion sur les disgrâces qui me [p. 690] peuvent arriver, ma vie est à vous, et je m'estimerai heureux de l'exposer et de la perdre pour votre satisfaction. J'attendrai donc ici de vos lettres, ou quelqu'un de votre part, qui me dise ce que vous souhaitez de moi et ce que je puis faire pour vous consoler dans l'extrême besoin où vous êtes, mais en attendant que la divine miséricorde me fasse

cette grâce, je vous conjure par Jésus Christ crucifié de garder à Dieu la fidélité que vous lui avez vouée par le saint sacrement de baptême. Je ne puis vous écrire ceci sans larmes, sachant que plusieurs ont préféré leurs biens et leur vie à l'immuable promesse qu'ils lui avaient faite. Je sais que la rigueur qu'on a exercée contre les chrétiens a été grande et qu'elle a pu donner lieu à beaucoup de murmures contre la providence, la justice et la miséricorde de Dieu, qui permet quelquefois que les siens soient affligés et que les méchants triomphent.

C'est pour ce sujet qu'il me vient en pensée de vous dire quelques raisons qui l'obligent d'en user de la sorte.

La première raison donc qui me paraît que le bon Dieu a, en permettant que les bons souffrent et que les méchants prospèrent, est toute remplie d'une merveilleuse conduite, en ce que n'y ayant point d'homme juste qui ne pèche véniellement, ni aussi de méchant qui ne fasse quelquefois quelque action moralement bonne, Dieu, par une admirable justice, punit les premiers en ce monde et récompense les seconds. C'est en ce seul sujet que Dieu garde quelque sorte de proportion entre les uns et les autres en cette vie, laquelle ne se rencontrera en aucune manière après la mort, puisque les uns seront éternellement heureux et les autres éternellement malheureux.

La seconde raison est que les travaux que, les bons endurent en ce monde doivent être considérés comme des faveurs extraordinaires de Dieu, puisqu'il est assuré que rien ne nous éloigne plus de l'amour du siècle et ne nous porte plus à recourir continuellement à lui, que les souffrances qui sont le véritable moyen pour acquérir le ciel ; ce sont les voies que les saints ont tenues généralement et l'exemple que nous a donné Notre Seigneur Jésus Christ. Si bien qu'après cela, si je voyais un chrétien se plaindre de ses croix, il me semble qu'il trouverait à redire aux moyens infailibles que le bon Dieu lui présente pour arriver à la béatitude éternelle.

La troisième est que sans les tribulations, on ne peut jamais pratiquer ni posséder les vertus qui sont cependant nécessaires aux chrétiens pour opérer leur salut, et particulièrement pour donner des marques de leur fidélité à Dieu, qui a toujours voulu conduire ses élus par la voie des croix ; la Sainte Écriture ne donnant point d'autre raison des afflictions que Dieu permit d'arriver au bon Tobie, sinon qu'étant agréable à ses yeux, il était nécessaire qu'il fût tenté. « *Quia acceptus eras coram Domino, necesse [p. 691] fuit ut tentatio probaret te* », Tobie, 4. [sic] [*« Parce que tu étais agréable au Seigneur, il fallait que la tentation te mette à l'épreuve »*, Tobie 12, 13].

La quatrième raison est que Notre Seigneur connaissant nos maladies et ce qui les peut guérir, permet que nous soyons persécutés par les pécheurs, afin de nous préserver du mal, n'y ayant rien qui nous soit plus salutaire que les croix, comme au contraire il n'y a rien qui soit plus préjudiciable à la sainteté de notre âme que la prospérité. Le seul moyen donc de triompher de notre nature est de laisser régner parfaitement Dieu en nous efforçant de mener une vie conforme à notre chef couronné d'épines.

Je ne puis plaindre ceux qui ont souffert pour résister aux attaques du démon, du monde et de la chair, ayant mieux aimé endurer la perte de leurs biens et de leur vie que de rien faire qui fût contraire à l'amour de Jésus Christ. J'avoue que je ne laisse pas d'être sensiblement touché des maux qu'on leur a faits, mais c'est à la façon de ces généreuses mères de plusieurs saints Innocents qui ont autrefois perdu la vie pour le Sauveur du monde. Ces femmes vraiment fortes étaient ravies de voir immoler leurs enfants, et cependant elles ne laissaient pas de les pleurer ; de même quelque déplaisir que j'aie de vos travaux et de la mort de plusieurs généreux chrétiens qui étaient des colonnes de l'Église de la Cochinchine, je m'en console néanmoins, sachant bien que le bon Dieu tirera sa gloire de cette grande persécution.

Vous me ferez plaisir d'envoyer cette lettre en tous les lieux où il y aura des chrétiens ; afin qu'elle leur serve de quelque consolation, et qu'ils reçoivent la bénédiction que je souhaite et que je vous donne à tous au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

40. Arrivée d'une patache de Macao où était le Père Manuel Rodrigues, portugais, provincial des jésuites de la province du Japon⁶⁴

[Ameq, vol. 121, p. 691]

On apprit de ce vaisseau la confirmation des mauvaises nouvelles qu'on avait eues de la Chine, et que les Pères jésuites qui étaient à Péquin et ailleurs dans le royaume étaient mis en prison. La principale cause à quoi l'on attribue cette persécution vient du démêlé arrivé entre les Pères et les mathématiciens de la Chine touchant la réformation de leur calendrier et quelques points de mathématiques. Cette dispute fait que les affaires de la religion qui sont en fort mauvais état et que dans toutes les apparences du monde, on va chasser les Portugais de Macao qui en étaient déjà menacés il y a quelques années. Il faut de la permission de ces châtiments tirer le profit que nous devons qui est de croire fortement que c'est fort se tromper que de vouloir rétablir *[p. 692]* le christianisme sur des moyens purement humains.

Sitôt que ce provincial fut arrivé, quelques-uns des missionnaires furent le visiter, il témoigna qu'une des raisons qui l'avait amené à Siam, était pour ôter le sujet de plaintes qu'on faisait des religieux de sa compagnie. Au reste, il avait ordre du Père Louis de Gama⁶⁵, visiteur des provinces du Japon et de la Chine, de donner tout consentement à Mgr de Bérithe auquel il envoya un blanc signé de ce Père, attendant qu'il lui pût rendre sa visite.

⁶⁴ Le Père Manuel Rodrigues, né à Coimbre (Portugal) en 1607, provincial du Japon de 1664 jusqu'à sa mort, le 24 mars 1667.

⁶⁵ Le Père Louis de Gama (1610-1672), jésuite portugais, mort à Macao le 5 août 1672.

Dans l'entretien qu'on eut plusieurs fois avec lui, on lui représenta avec étonnement les désordres et les grands abus de la compagnie, et en particulier ceux qui se commettaient à Siam, auxquels il promit de remédier ajoutant que lorsqu'il serait de retour à Macao, il remédierait à plusieurs abus intolérables qui ont causé l'extrême dérèglement que tout le monde voit dans les provinces des Indes et du Japon.

Ce qui a donné lieu en partie aux jésuites d'user d'une déférence qui ne leur est pas ordinaire à l'égard des missionnaires, a été que les habitants de Macao n'ayant point vu d'évêque depuis plus de 30 ans, mirent en délibération s'ils ne devaient pas convier Mgr de Bérithé allant à la Chine de faire quelque séjour en leur ville. Cette proposition fut généralement reçue de tous les corps, à la réserve de celui des jésuites qui assurément ne s'y opposèrent que pour que des personnes d'Europe ne connussent pas la source de leurs dérèglements.

Cette résolution ayant été prise, le vicaire général de l'évêché et le gouverneur de la ville et un des principaux de Macao écrivirent à Mgr de Bérithé et lui envoyèrent trois personnes des plus considérables de la ville, le priant de les ordonner dans l'extrême besoin qu'ils ont des prêtres. On a reçu les lettres de civilité et les ordonnances avec beaucoup de témoignage d'affection et leur ayant fait connaître qu'ils n'étaient pas en état de recevoir sitôt les saints ordres, parce qu'auparavant toutes choses, il fallait examiner leur vocation et les instruire d'une profession la plus difficile, la plus relevée et la plus divine qui soit dans le monde, s'étant soumis à cela et à tout ce qu'on jugerait nécessaire devant les pouvoir ordonner, on les a admis pour les éprouver pendant un temps considérable.

Voilà comme sans y penser, on se trouve heureusement engagé de commencer un séminaire qui est la chose la plus utile à la Sainte Église et surtout en ces [p. 693] quartiers où les disciplines ecclésiastiques et religieuses sont abolies.

Outre ces trois personnes, il y a encore un jeune homme de 22 ans, originaire de l'évêché de Méliapour [en Inde] dont la grâce paraît grande, qui s'est venu offrir aux missionnaires et qui demeure avec eux. Il y a encore deux autres personnes des Indes qui ont demandé d'entrer en ce séminaire, de sorte que dans la suite des temps, il y a lieu de croire que, par le moyen des petites écoles qu'on a commencé, il se trouvera bon nombre d'ouvriers évangéliques.

Cependant les affaires de la Chine étant en état qu'on le dit et n'ayant aucune nouvelle cette année d'un vaisseau de chrétiens qui étant allé l'an passé au Tonquin, on a trouvé à propos d'envoyer Mr Brindeau, licencié de Sorbonne, qui partit le 23 juin dernier pour Macao, tant pour assurer cette ville du désir qu'on a de lui rendre service, que pour apprendre au vrai comment toutes choses vont dans ces deux États pour ensuite passer en celui le plus abandonné.

Mais comme le christianisme de la Cochinchine est le plus connu et le plus persécuté, on jugea à propos d'y renvoyer en cachette dans un petit vaisseau acheté expressément pour ce dessein et conduit par quelques-uns de nos chrétiens cochinchinois, Mr Chevreuil et Mr Hainques pour aller secourir ce petit troupeau si délaissé et si affligé au péril de leur vie. Ils partirent dans cette résolution le 11 août [1665].

Lorsque les ministres de l'Évangile sont dans ce sentiment et qu'ils mènent une vie conforme à la grande sainteté que demande leur ministère, le bon Dieu se plaît souvent de faire éclater par eux les effets particuliers de ses bontés, quoique les missionnaires soient bien éloignés de cet état, le bon Dieu n'a pas laissé d'opérer par eux deux grandes miséricordes au sujet de ce qui s'est passé à l'égard d'une femme et d'une petite fille païennes. La femme avait consommé sa vie dans un mauvais milieu où elle avait contracté une maladie dont elle n'a jamais pu guérir, étant proche de sa mort, on l'exposa à l'abandon. En ce même temps, le bon Dieu permit qu'un missionnaire passa proche

de l'endroit où elle était, et ayant appris le malheur de cette femme, il pensait de la faire apporter proche du lieu de sa demeure où on lui fait une petite hutte pour la loger afin de lui rendre tous les bons offices possibles et particulièrement pour lui parler l'affaire de son salut à quoi elle donna tout à fait les mains si bien qu'après avoir été instruite suffisamment et regretté d'avoir offensé Dieu, elle fut baptisée et nommée Marie Égyptienne⁶⁶. [p. 694] Elle mourut le 10^e jour de son baptême et fut enterrée dans le cimetière des missionnaires à la vue de plusieurs gentils qui en furent édifiés.

Quant à la petite fille, elle était née dans ce même lieu. Celle qui lui avait donné naissance, ayant renoncé aux lois de la nature qui l'obligeait de conserver la vie à celle à qui elle avait donné l'être, par un désir monstrueux de continuer ses débauches, offrit de donner cet enfant à qui voudrait la nourrir. Les missionnaires étant avertis de cela, en parlèrent à une de leurs néophytes ; laquelle ayant été choisie pour être marraine de cette petite fille, dit qu'il était juste qu'elle lui servit de mère ; mais ce ne fut que pour 8 ou 9 jours, après lesquels elle s'en alla jouir de Dieu éternellement.

Ces excès de la miséricorde de Dieu obligent puissamment les missionnaires à chercher la perfection du christianisme dans la vue qu'étant plus agréable à ses yeux, ils l'aimèrent davantage et procureront par une conséquence nécessaire plus le salut du prochain le moyen qui leur a été inspiré pour cela, est d'aller à Dieu par Jésus Christ crucifié. C'est ce qui a donné lieu à la résolution suivante.

Le jour auparavant leur départ, ils furent dire adieu au Père provincial qui avait paru assez modéré, quoiqu'il ait porté durement le refus que Mr Chevreuil en qualité de

⁶⁶ Selon la légende, une femme nommée Marie menait une vie d'ermite et de pénitente dans le désert de la Palestine, durant dix-sept ou dix-huit ans. Elle aurait vécu vers l'an 270. Elle est vénérée, en fête locale, le 2 avril, comme sainte Marie l'Égyptienne.

grand vicaire de Mgr de Bérithé fit de passer certificat en faveur de cette compagnie qui contient que les Pères jésuites s'étaient toujours bien acquittés de leur devoir dans la mission de la Cochinchine et qui autorisât tout ce qui a été dit dans les relations qui ont été mises au jour. Ce Père donc étant touché de ce ressentiment et de la résolution qu'on avait prise d'aller à la Cochinchine se laissa aller à plusieurs discours qui n'étaient pas d'édification et s'emporta jusqu'à ce point que de dire que le pape ne pouvait pas envoyer des missionnaires en ce lieu-là, sans la permission du roi de Portugal. Au reste, les missionnaires eussent à sortir de sa chambre, lesquels il quitta à l'heure même et s'en alla sans les vouloir plus revoir. Voilà comme ils furent payés de leur civilité et comme il n'est pas possible de se conserver avec cette compagnie en bonne intelligence, si l'on n'agit à son gré. Mais quel moyen et avec quel fond, ces religieux osent-ils demander des choses contraires à la vérité et qu'on ne peut accorder en conscience comment se peut-il faire qu'on atteste que les plus mauvais missionnaires du monde fassent leur obligation ? Il faudrait entrer dans les maximes de ce corps pour pouvoir sans scrupule contribuer à tant de mensonge qui lui coûteront un jour une honte éternelle, lorsqu'ils paraîtront aux yeux du public. Le bon Dieu a permis l'emportement de ce Père ou plutôt qu'il ait exprimé ses sentiments [p. 695] et ceux de sa compagnie envers les missionnaires, afin qu'ils se prennent garde de leurs mauvais desseins le plus qu'ils pourront. Il y a longtemps qu'on est bien averti et qu'on connaît que les plus grands obstacles que les missionnaires français recevront en leurs missions viendront de la part de ces religieux, et si on juge des outrages qu'ils ont commis à l'égard de quelques serviteurs de Dieu qui ont voulu reprendre leurs grands dérèglements ou faire quelques fonctions qui les choquaient, il y a tout lieu de croire qu'ils ne contribueront pas peu à la bonne fortune des missionnaires. Mais ce n'est pas là un sujet qui les leur doit faire haïr ; au contraire, ils les doivent

autant plus aimer qu'ils savent assurément qu'ils peuvent leur donner plus d'occasion de souffrir pour l'intérêt de Notre Seigneur Jésus Christ.

41. De l'application intérieure et continuelle d'un disciple de Jésus Christ qui est de considérer le Sauveur du monde souffrant, mourant et mort en Croix

[Amp, vol. 121, p. 695]

Quoi qu'il soit vrai que la perfection de l'oraison consiste dans l'union actuelle et passive de Dieu toujours présent à l'âme. Cependant notre contemplation ne sera jamais parfaite, si nous n'allons à Dieu par Jésus Christ, à cause de l'union des deux natures avec la personne du Verbe qui sont inséparables, de sorte que ne contemplant en Dieu que la nature divine, nous oublions de le considérer comme homme et parfaite. Nous ne nous souvenons point de l'inestimable grâce de notre rédemption qui nous est néanmoins tant recommandée dans l'Écclésiastique, chapitre 29 : « Gratiam fidei ussoris ne obliviscaris : dedit enim pro te animam suam » [Sirac 29, 20].

On ne peut pas ordinairement reconnaître ce grand principe intérieur qu'après plusieurs années passées au service de Dieu, parce que l'âme qui a attiré à l'oraison passive, trouve toujours de nouveaux sujets de s'occuper des attributs divins où elle trouve un goût et une satisfaction incroyable. Il est néanmoins assuré que l'âme qu'il ne voit que Jésus Christ crucifié s'unit à Dieu d'une manière bien plus particulière et plus conforme à la vie voyageuse *[sic]* que nous menons, ne craignant pas de borner là toutes nos vues. Imitons le Fils de Dieu qui a réellement rapporté les siennes à sa mort, de sorte qu'on peut considérer les opérations de sa vie, comme de grands préparatifs du très sanglant sacrifice qu'il consumma pendant les 3 heures qu'il fut en croix.

Si l'on n'est fidèle à cette sainte pratique, on y rencontrera tout ce qui peut rendre un homme heureux en

ce [p. 696] monde ; c'est-à-dire le plus grand secret de la vie intérieure et parfaite. En effet, si nous regardons où nous pouvons recevoir plus de lumières pour éclairer notre entendement, plus d'amour pour échauffer notre volonté, et plus de sujets de nous souvenir de l'obligation que nous avons à Notre Seigneur Jésus Christ. Y a-t- il rien de semblable que le voir sans cesse présent, souffrant, mourant et mort sur un gibet ? Si nous voulons produire les actes des trois vertus théologiques de foi, d'espérance et de charité qui peuvent davantage nous donner d'impression que la vue continuelle d'un tel spectacle. Désirons-nous connaître ce que c'est que les vertus morales ? Nous apprendrons de ce divin Maître que la parfaite tempérance consiste dans l'unique amour de Dieu et a rejeté tout autre, quelque licite qu'il soit, que la force est une vertu qui souffre tout pour l'intérêt de ce divin Sauveur, que la justice en est un autre qui nous rend dans un perpétuel et très saint esclavage de Dieu et qui lui soumet toutes nos puissances et qu'enfin la prudence ne nous est donnée principalement que pour juger ce qui nous est le plus avantageux pour nous unir à Dieu.

Pour ce qui touche les motifs qu'on peut avoir, ils paraissent infinis, soit qu'on se porte à l'admiration, à la compassion, à la douleur, à l'amour du prochain, à la dilection des ennemis, à l'humilité, à la patience, au mépris, à l'ordre de Dieu et généralement, à toutes les vertus que nous voyons dans cet incomparable Maître, nous y apprendrons encore à régler parfaitement toutes nos passions, puisque nous y recevons grâce pour n'avoir désormais de complaisance que pour ce divin Crucifié et pour ce qui nous le peut faire aimer davantage. Tous nos désirs aboutiront là, et nous n'aurons plaisir qu'en cela seul, au contraire nous aurons une haine pour toutes les grandeurs et richesses et les plaisirs du monde que nous ferons de tout notre pouvoir que si nous sommes contraints par un ordre de providence de les accepter. Elles ne laissent pas de nous donner de la douleur, à cause du peu de

ressemblance que ces choses ont avec la vie que Notre Seigneur a menée. Nous mettrons toute notre espérance en Dieu, croyant qu'avec son aide, nous pourrons tout et serons persuadés de cette vérité que quelques talents et quelques moyens humains que nous ayons, ils nous seront inutiles sans sa grâce et ordinairement très préjudiciables à notre salut et à celui du prochain [p. 697] comme l'expérience fait voir nous ne craindrons rien, tant que le péché est de n'être pas fidèles au moindre mouvement de la grâce, et au contraire, nous tenterions l'impossible pour, avec l'assistance de Dieu, vaincre nos passions et nos imperfections que si avec cela nous n'en venons pas à bout, nous entrerons en une sainte colère contre nous-mêmes qui nous fera prendre de nous une juste vengeance pour préparer autant que nous pourrons le tort que nous avons fait à Dieu. Voilà en général une partie de vue que produira la contemplation continuelle de ce divin Crucifix dont on tirera des sources de grâces incroyables dont une des principales est celle d'être transformé d'esprit et d'opérations en lui, c'est-à-dire qu'on aura plus que des maximes conformes aux siennes et que dans toutes les occasions, l'on agira suivant ces principes. Sans cela, il ne faut pas prétendre se sanctifier dans l'état apostolique ni rien avancer en la conversion des âmes.

42. Suite de la brève relation

[*Ameq*, vol. 121, p. 697]

[cf. *Siam*, p. 14]

Les forces des missionnaires étant amoindries par le départ de trois de leur corps⁶⁷, mais non pas leurs emplois, ils ont eu la pensée de demander à Dieu un secours extraordinaire. On arrêta à cette fin de faire l'oraison des quarante heures, et de garder désormais le Saint-Sacrement, afin de pouvoir souvent de jour et de nuit

⁶⁷ Pierre Brindeau partit le 23 juin 1665 pour Macao ; Louis Chevreuil et Antoine Hainques, le 11 août 1665, pour le Champa et la Cochinchine. Il restait donc Louis Laneau, François Deydier et Mgr Lambert.

recourir à cette source de lumières et de grâces. Si ces sacrifices étaient faits par des personnes qui fussent véritablement appliquées, il n'y a pas de doute que leurs prières n'eussent de belles suites, touchant la conversion des âmes.

Mais les missionnaires n'en ayant à proprement parler que le nom, sont obligés de reconnaître devant tout le monde l'obstacle qu'ils mettent au progrès du christianisme par leur peu de foi, leur peu d'oraison, leur lâcheté, leur vie trop large.

Dieu, cependant, qui est riche en miséricordes, n'a pas laissé d'appeler à soi, au mois de septembre, un petit garçon de Siam, âgé d'environ trois ans, de la maladie duquel étant averti, on lui conféra le baptême quelques jours auparavant qu'il mourût. Il y eut encore en ce même temps un Cochinchinois, qui a épousé une femme gentile [*sic*], et qui vient de donner avis aux missionnaires que la femme avait envie de se faire chrétienne, et qu'elle consentait qu'une petite fille qu'ils avaient, âgée d'environ six mois, fut baptisée ; ce qui ayant été fait avec toutes les cérémonies de la Sainte Église, Dieu tira à lui cette âme innocente dix ou douze jours après. Outre ses miséricordes, [*p. 698*] il a plu à la bonté divine convertir cinq adultes, savoir un Chinois originaire de Canton, une Cochinchinoise et trois autres personnes, lesquelles furent baptisées le jour de la Toussaint. Dans l'espérance qu'on a que Notre Seigneur continuera ses bontés sur les peuples de ce royaume, on a pensé qu'il était expédient de dresser un sommaire des principaux articles que croit l'Église catholique, pour être distribué à tous ceux qui demanderont d'avoir connaissance, et qu'on jugera les moins incapables de cette divine doctrine. Le petit abrégé a été traduit en langue de Siam, par un missionnaire qui la parle assez bien⁶⁸.

43. Sommaire de la religion

⁶⁸ Louis Laneau.

[Amep, vol. 121, p. 698]

Les chrétiens croient quatre vérités fondamentales sur lesquelles est fondée leur religion. La première qu'il n'y a qu'un seul Dieu tout puissant créateur du ciel et de la terre. La seconde qu'il y a trois personnes en Dieu. Le troisième que la seconde personne s'est fait homme. Et la quatrième que, qui que ce soit ne peut faire aucune œuvre méritoire de la vie éternelle si elle ne tire sa valeur des mérites de ce Dieu fait homme.

Auparavant de venir à la preuve de ces grandes vérités, il est important de savoir que Dieu ayant été de toute éternité en lui-même, créa dans le temps par sa toute puissance, le ciel et la terre et tout ce que nous voyons, et en dernier lieu, créa l'homme à son image et [à sa] ressemblance, composé d'une âme immortelle et d'un corps qui est de la nature mortelle ; qu'ayant créé l'homme et lui ayant donné pouvoir sur toutes les créatures visibles, il lui demanda pour toute reconnaissance qu'il s'abstint de ne manger d'un certain fruit, le menaçant de mort et sa postérité, s'il contrevenait au commandement. Cependant ce premier homme qui se nommait Adam, ayant été persuadé par Ève, sa femme, en mangea ; après quoi, il tomba dans la disgrâce de Dieu, lui et tous ses descendants.

Dieu cependant ayant compassion de sa misère et de vue de tous les hommes, lui promit qu'il viendrait un médiateur et un réparateur au monde, par le moyen duquel son péché et tous les autres que les hommes avaient commis contre sa divine bonté leur furent pardonnés. En effet, ce divin réparateur qui s'appelle Jésus Christ, est venu au monde, et a été conçu par l'opération du Saint-Esprit seule de Dieu, dans les chastes entrailles dans une très sainte vierge qui se nomme Marie, sans la coopération d'un homme. Il a vécu sur la terre l'espace de 33 ans où il a enseigné les hommes par ses paroles, et par ses exemples, *[p. 699]* et leur a montré leur chemin qu'il faut tenir pour être éternellement heureux. Mais comme les méchants hommes ne peuvent supporter la sainteté de sa vie et de sa doctrine qu'il

confirma par plusieurs miracles, parce qu'elle condamnait ouvertement leurs mauvaises coutumes et leur vie, ils résolurent de le faire mourir, ce qu'ils exécutèrent en la ville de Jérusalem capitale de la Judée, il y a 1632 ans⁶⁹, en l'attachant en une croix, où il mourut, puis étant ressuscité trois jours après il monta aux cieus par sa propre vertu. C'a été par le moyen de son grand sacrifice qu'il fit de soi-même que les hommes ont obtenu le pardon de leurs offenses et qu'il leur a mérité d'être heureux avec lui éternellement.

Il est vrai que pour recevoir le fruit de sa passion et de sa mort, il faut par nécessité croire en lui et garder ses commandements. Car deux choses sont nécessaires, et l'un sans l'autre ne suffit pas. Les commandements se rapportent en général à deux : le premier aimer Dieu plus que soi-même et le prochain (c'est-à-dire tous les hommes) comme nous-mêmes, et en particulier, se rapporte à dix qui sont : aimer Dieu parfaitement, ne point jurer son saint nom en vain, garder le 7^e jour en son honneur, honorer son père et sa mère, ne tuer personne, n'avoir qu'une femme, ne point dérober, ne mentir point, ne point désirer connaître aucune femme dans ce monde hors celle qu'on a épousée, et enfin ne désirer point le bien de son prochain.

Outre ces préceptes auxquels tous les hommes sont obligés, Dieu a encore donné des conseils de perfection pour ceux qui voudraient prétendre à une vie plus parfaite. Ces conseils sont de prier Dieu sans intermission, de garder une chasteté continuelle, de vendre tout ce que l'on a et le donner aux pauvres, de pardonner les injures que l'on nous fait, faire du bien à nos ennemis. Voilà ce qui touche la doctrine des chrétiens.

À présent il faut parler des quatre vérités fondamentales, de leurs créances comme il est fait mention ci-dessus.

44. Preuve de ces quatre vérités

⁶⁹ Ce sommaire fut rédigé en 1665.

[Ameq, vol. 121, p. 699]

Quant à la première qu'il y a un seul Dieu, cette vérité est reconnue de toutes les nations de la terre, et cette inclination leur est si naturelle que ne connaissant pas [qui] il est, elles aiment mieux adorer les créatures que de manquer à reconnaître cette divinité. Ce sentiment général en tous les hommes vient de ce qu'ils sont redevables de leur être à quelque premier principe. En effet, il n'y a pas de plus fortes raisons qu'il faut de nécessité qu'il y ait *[p. 700]* un Dieu que parce qu'il y a des créatures. La force de ce raisonnement se tire de ce qu'il est impossible qu'aucune créature se puisse faire soi-même, donc il est nécessaire de conclure que puisqu'il y a des créatures, il y a quelqu'un qui les a faites ; et que celui qui leur a donné l'être, n'ait été fait de personne, et c'est celui-là que les chrétiens adorent pour Dieu.

Nous disons de plus que ce Dieu est tout puissant et qu'il n'y en peut avoir qu'un. La raison de cela est qu'il faut que celui qui a créé de rien ce qui n'était pas, ait un pouvoir infini, et s'il est vrai qu'il soit tel, il faut qu'il n'y ait personne qui lui soit supérieure ou égale en nature, parce qu'il ne serait pas vrai de dire qu'il serait tout puissant s'il avait un supérieur ou un semblable, de sorte qu'il faut conclure que celui qui a créé de rien le ciel et la terre, les hommes, les animaux, les arbres et les plantes et tout ce que nous voyons, est un seul en nature et tout puissant.

Pour ce qui est de ce que nous croyons, qu'il y a trois personnes en Dieu, nous tirons cette vérité de sa nature même qui, étant de toute éternité, se connaît tel qu'il est ; et cette connaissance qu'il a de soi, fait qu'il engendre une personne égale à soi-même que nous appelons son fils ; et parce qu'il est impossible que ces deux divines personnes se connaissant infiniment bon, et infiniment puissant, infiniment parfait, ne s'aiment infiniment, et produisent de toute éternité une troisième personne que nous nommons le Saint-Esprit ; lesquelles trois personnes quoique distinctes entre elles-mêmes, ne soient cependant un seul Dieu en

nature. L'âme de l'homme que ce même Dieu a créé de rien à son image et ressemblance, donnera quelques éclaircissements sur ce trait ineffable et très adorable mystère. L'homme n'a qu'une âme en nature qui a trois puissances différentes : la mémoire par laquelle elle se souvient, l'entendement par lequel elle raisonne, la volonté par laquelle elle aime. Et comme personne ne peut dire que la faculté de la mémoire soit celle de l'entendement, ni qu'elle soit celle de la volonté, ni qu'il y ait trois âmes en l'homme. Ainsi on ne peut pas dire que la première personne qui est en Dieu que nous nommons le Père, la seconde que nous appelons le Fils, et la troisième que nous confessons le Saint-Esprit, soit une même personne, et que ce soit trois Dieux, mais bien un seul Dieu en trois personnes.

Quant à ce qui touche la nécessité que tous les hommes avaient d'un réparateur qui satisfait à Dieu pour le péché d'Adam et de tous ceux de tous les hommes, cela est hors de doute, parce que Dieu ayant [p. 701] été offensé par tous les hommes (comme il a été dit) tout le genre humain est tombé dans la disgrâce de Dieu, sans jamais être en état de lui pouvoir satisfaire dignement, si la seconde personne de cette très sainte Trinité ne se fit homme pour satisfaire abondamment à son divin Père, par sa naissance, par sa vie, par ses souffrances et enfin par une cruelle mort ; et cette satisfaction a été d'un mérite et d'une vertu infinie, puisqu'elle procédait d'un Dieu fait homme, et ainsi abondante, pour réparer l'injure qui a été fait à Dieu par les péchés des hommes, ce qui est une merveille qu'on ne saurait assez admirer et qui cause un étonnement perpétuel dans l'esprit de ceux qui ont le bonheur d'être chrétiens.

Touchant la dernière vérité, quelque bonne œuvre que nous faisons, si elle ne tire sa vertu des mérites et des satisfactions de Jésus Christ, elle ne sert de rien pour le ciel. Ceci est évident en ce qu'étant criminels, tant pour le péché du premier homme, et pour les nôtres, toutes nos actions ne lui peuvent qu'être très désagréables, tant que

nous demeurerons dans ce malheureux état où Dieu nous considère comme ses ennemis et des rebelles à ses volontés, en sorte que ne nous restant que cette seule voie pour lui satisfaire qui est celle que lui a faite pour tous les hommes Jésus Christ. Il faut par nécessité demander à Dieu de rentrer en ses bonnes grâces par l'entremise de ce divin médiateur ; sans quoi, personne ne peut faire aucune œuvre qui soit méritoire de l'éternité.

Si quelqu'un désire d'être instruit plus à fond de ces grandes vérités, les Pères français s'obligent de les enseigner gratuitement à tous ceux qui le voudront savoir. Personne ne doit rejeter cette sublime connaissance comme les estimant impossibles. Il faut faire réflexion qu'il s'agit de la plus profonde matière qu'il se puisse traiter, c'est-à-dire de la nature d'un Dieu et des miséricordes incompréhensibles qu'il a eu pour les hommes, tant s'en faut donc qu'on doive se rébuter entendant ces vérités qui paraissent contradictoires à l'esprit humain que ce doit être un sujet de s'en informer davantage. Il faut imiter en cette rencontre le roi de Congo en Afrique et ses sujets, lesquels ayant oui les mêmes choses au commencement du siècle dernier se portèrent aussitôt à embrasser la religion chrétienne parce qu'il enseignait à connaître Dieu et à parler de lui magnifiquement. Il faut enfin se souvenir que nous ne devrions rien tant passionner que d'accomplir les desseins que Dieu a sur nous, donnant l'être seulement pour le connaître, l'aimer et servir en ce monde et être éternellement bienheureux après cette vie.

45. Nouvelles reçues du Tonquin et de Madraspatan

*[Amep, vol. 121, p. 701]*⁷⁰

⁷⁰ Nous pouvons trouver cette partie de la Relation (Amep, vol. 121, p. 701-715), écrite par Mgr Lambert lui-même (autographe) aux Amep, vol. 876, p. 133-139. Une autre copie faite par Louis Laneau est conservée aux Amep, vol. 876, p. 153-161.

[p. 702] Un peu auparavant la fête de Noël, on eut nouvelle qu'il était arrivé un vaisseau hollandais en ce port, qui venait du Tonquin. Aussitôt on pensa qu'on pouvait recevoir la réponse des lettres qu'on y avait écrites l'année précédente ; mais toute la difficulté était d'empêcher qu'elles ne fussent interceptées. La providence de Dieu permit que l'un des Français qui était venu avec les missionnaires en l'année 1662, fut au bas de la rivière tôt après l'arrivée de ce vaisseau et qu'il alla à bord visiter les Hollandais dont il sait bien la langue. Il y trouva un Espagnol passager qui lui demanda des nouvelles des missionnaires français, pour lesquels il dit qu'il y avait des lettres qu'il confia à ce Français à la prière qu'il lui en fit.

Cette lettre est écrite en portugais par un catéchiste du Tonquin du 24 octobre 1665 qui écrit à Mgr d'Héliopolis qu'il a reçu ses ordres et envoyé sa lettre qui lui était adressée pour faire tenir aux chrétiens de ce royaume, ce à quoi il dit avoir satisfait, et ajouté que les trois Pères jésuites étant sortis le 3 novembre 1663. Il y eut un édit contre la religion, mais qui n'ayant pas été publié, n'a point eu d'effet. D'où vient que les chrétiens vivent comme auparavant, qu'il est vrai que quelques-uns se sont refroidis ; mais qu'il y en avait aussi qui ont reçu de nouveau les baptêmes et que quelques-uns attendent encore la venue de quelque prêtre pour le recevoir, que les catéchistes se sont distribués par les provinces où ils exercent leurs fonctions à l'ordinaire et avec beaucoup de prudence.

Quant à ce qui regarde le retour des missionnaires des Pères jésuites, il assure que le roi a fait assez connaître qu'il ne l'avait pas désagréable par la demande quelquefois qu'il fait s'ils ne reviendront point et qu'on croit que c'est par son ordre général, ses officiers qui ont l'intendance pour le commerce ont écrit au visiteur de Macao qu'il pouvait envoyer ses religieux et qu'ils seraient les bienvenus. Cette lettre a été portée par un vaisseau de Macao qui s'en alla en Camboje, fut contraint de relâcher au Tonquin par la

tempête ; ainsi il ne doute pas que les jésuites n'y puissent retourner, ni que Mgr d'Héliopolis ne s'y puisse rendre, ajoutant que quand il serait obligé de se retirer lors de la partance des vaisseaux, les chrétiens ne laisseront pas de recevoir une consolation non pareille de sa venue, pendant le temps de son séjour, ce qu'ils expriment d'une façon particulière disant que tous les chrétiens l'attendent les yeux ouverts.

Deux jours après qu'on eut reçu les nouvelles du Tonquin, il arriva un courrier de Tenasserim par la voie duquel on reçut plusieurs paquets d'Europe par lesquels les missionnaires apostoliques [p. 703] apprirent l'établissement d'un séminaire pour les missions étrangères à Paris. Ils en rendirent incontinent grâces à Dieu comme d'un des plus grandes ouvrages qui se pouvaient entreprendre pour sa gloire et qui pourrait davantage attirer les bénédictions du ciel sur la France.

46. Réponse de la requête au roi

[*Ameq*, vol. 121, p. 703]

[cf. *Siam*, p. 16]

La requête des missionnaires, dont il a été parlé, fut présentée au roi par son ministre quelque temps après qu'il fut guéri. On a été assuré qu'elle a été bien reçue de Sa Majesté, par le don qu'il a fait aux missionnaires d'un grand champ fort bien situé sur la rivière, joignant celui où demeurent les Cochinchinois, [à l'endroit appelé Banplahet] ; et pour plus grand témoignage qu'il agréa leur établissement dans son royaume, il leur fit dire qu'il leur donnerait des matériaux pour bâtir leur église ; ensuite de cet ordre, les officiers auxquels l'exécution de ces choses appartient, enjoignirent à ceux qui occupaient cette place de transporter leur maison dans huit jours, et de la quitter. Aux missionnaires, on a fait accommoder en ce lieu-là deux chambres bâties de bois et couvertes de tuiles, pour pouvoir garantir du feu les livres et les ornements d'Église qu'on a apportés d'Europe, parce que le corps du logis ordinaire du

pays n'est bâti que des cannes d'Inde, les murailles de glageor [terre glaise], et le toit de feuilles semblables à celles du palmier. Pour ce qui regarde le bâtiment d'une église de briques, on a été d'avis de surseoir ce dessein jusqu'à ce que l'édifice spirituel des missionnaires soit achevé ; bref, pour le dire en un mot, on en a resencé l'exécution à ceux qui seront envoyés pour ce royaume.

47. Retour du petit vaisseau dans lequel s'étaient embarqués Mrs Chevreuil et Hainques, avec les nouvelles qu'on a reçues de la Cochinchine, à la fin de mars, par les navires qui sont venus à Siam.

[Amep, vol. 121, p. 703]

Le dernier jour de janvier 1666, on apprit par le retour de ce petit vaisseau que le vent n'ayant pas été favorable aux missionnaires n'avaient pu arriver sur les côtes du royaume de Champa que le 12 d'octobre précédent et qu'ils avaient été tous les deux gratifiés de Dieu d'une bonne maladie qui quitta heureusement Mr Hainques peu de jours auparavant que d'arriver sur ces côtes, mais il ne fut pas si propice à l'endroit de Mr Chevreuil. Étant en ce lieu-là, on prit langue de quelques cochinchinois de l'état où étaient les choses de la Cochinchine au sujet de la religion, et l'on sut qu'il y avait grand péril pour un missionnaire qui y entrerait, s'il était découvert et de vrai. Une femme chrétienne ayant voulu recevoir Mrs Chevreuil et Hainques dans sa chaloupe pour les mener en secret dans sa maison éloignée de deux ou trois jours de là. Un officier du roi en ayant averti, se doutant que ces étrangers pouvaient être *[p. 704]* des prêtres, intimida tellement cette femme, lui remontrant qu'elle se perdrait et toute sa famille, qu'il l'obligea de changer de résolution ayant donc délibéré de ce qui était à faire dans cette rencontre. Il fut arrêté que Mr Hainques entrerait seul et que Mr Chevreuil qui était actuellement travaillé d'une fièvre continue, s'en irait à Camboje.

Pour l'exécution de ce dessein, deux de nos néophytes sortirent de notre petit vaisseau pour accompagner Mr Hainques et le mener dans un village environ trois lieues dans la terre, en la maison d'un gentil de leurs anciennes connaissances où ils furent bien reçus. Dès qu'ils y furent arrivés, ils prirent congé de lui et s'en retournèrent aussitôt pour se mettre à la voile, ne se croyant pas en sûreté où ils étaient. L'entrée de Mr Hainques fut magnifique : il se vêtit à la japonaise, marcha nu pieds, avec son sac où étaient ses ornements d'Église, une bouteille de vin, du pain propre à consacrer et des saintes huiles du surplus, sans serviteur sans connaissance et aucunement abandonné à la divine Providence.

Cependant le petit vaisseau fit voile et arriva en peu de temps à la barre de Camboje, distante de 20 lieues de la Cour et du lieu où il faut arriver. En ce temps-là, il se rencontra une famille chrétienne cochinchinoise qui montait la rivière dans une chaloupe qui parla au bateau des missionnaires. Celui qui en était le maître offrit de donner place à Mr Chevreuil et avoir un soin particulier de lui, ce qu'il accepta, il se commit entre les mains de ces bonnes gens. Ensuite de quoi il envoya son bateau et ses gens avec un mot de lettre qu'il écrivit comme il put, par lequel il mandait qu'il se trouvait un peu mieux et qu'il espérait recouvrer sa santé. Depuis ce temps-là, on n'a point reçu de ses nouvelles. Sa lettre est datée du 17 octobre 1665.

Par les vaisseaux qui arrivèrent à la fin de mars, on a reçu deux lettres des chrétiens de la Cochinchine et plusieurs de Mr Hainques dont la dernière est de Faïfo, éloigné de la Cour de 4 jours, du 24 février 1666. Par le récit de son voyage, on apprend qu'étant arrivé dans le royaume de Champa, il se rendit tôt après à Vàrie [*sic*] qui est la capitale. Comme le roi de la Cochinchine s'est emparé de ce royaume et que celui de Champa n'en a plus que le nom, les officiers qui gouvernent en ce lieu-là sont Cochinchinois. Les gouverneurs ayant donc connaissance de l'entrée de Mr

Hainques, commencèrent à le faire observer ; mais comme il y vient quelques chrétiens, il fut averti de tout ce qui se faisait contre lui, de sorte que pour éviter beaucoup d'inconvénients qui pouvaient lui arriver, il fut résolu [que] lorsqu'on lui demanderait où il voulait aller, il ferait cette réponse que son dessein était d'aller à la Cour de la Cochinchine porter un présent au roi. À cette réponse, le gouverneur et les officiers se turent et lui dirent qu'ayant [p. 705] cette pensée lorsqu'il voudrait s'y en aller, ils le pourvoiraient de toutes les choses nécessaires pour s'y rendre. Il prit quelques jours comme s'il eut voulu se délasser de son voyage ; et durant cinq jours et cinq nuits, il s'occupa à catéchiser les chrétiens, les fortifier en la foi, leur dire la messe, les confesser, et leur donner le Saint-Sacrement de l'Eucharistie.

Cela fait, il partit pour Foumoy [*sic*] qui est un des ports des plus considérables de la Cochinchine où il causa le même étonnement, et sur les raisons que l'on lui demanda de son voyage, il fit une semblable réponse que celle qu'il avait faite à Varie. Le gouverneur de ce lieu-là le reçut bien et lui permit d'y faire un séjour assez long. Les chrétiens s'étant donné avis les uns aux autres qu'ils avaient un missionnaire se rendirent en ce lieu-là où Mr Hainques fut deux jours et deux nuits entières à les repaître de la parole de Dieu et des sacrements avec une bénédiction incroyable.

Cela fait, prenant congé du gouverneur, il lui donna des soldats qui le conduisirent jusqu'à Faïfo, distant de Foumoy de 7 ou 8 journées pendant lesquelles il fut défrayé partout où il passait, sans qu'il lui coûtât quoi que ce soit. Ces soldats l'ayant quitté à Faïfo, il commença comme il dit, à quitter sa grandeur et de faire le chemin de la Cour à pieds, il trouva par les chemins un soldat chrétien avec sa femme auxquels il se crut obligé de se découvrir pour l'extrême péril où ils étaient de leur salut, s'il ne leur eut pas donné l'absolution, parce que passant un petit bras de mer, peu s'en fallut qu'ils ne fussent submergés. Ils gardèrent le

secret comme ils l'avaient promis et lui rendirent le bon office que de le loger chez un de leurs amis.

Le soir, ils arrivèrent à la Cour ; parce qu'il était tard pour se rendre au logis du sieur Jean de la Croix, officier et fondeur de canon du roi de Cochinchine, chez lequel il fit le lendemain matin et l'ayant trouvé en compagnie, il le tira à l'écart et lui dit le sujet de son arrivée. Le sieur Jean de la Croix ayant su le succès de son voyage demeura tout à fait surpris. Mais étant revenu à soi, il lui dit qu'il était le bienvenu, qu'il exposait sa vie pour les chrétiens de la Cochinchine, et qu'il était résolu de lui rendre tout le bon office qu'il pourrait. Ayant avisé aux mesures qu'il fallait prendre avec le roi, il arrêta de faire passer Mr Hainques pour frère de sa femme qui venait à la Cochinchine pour faire quelques négoce et qu'il en fallait plutôt avertir le roi. Mr Hainques lui ayant dit qu'il avait été obligé de donner à entendre aux gouverneurs de Champa et de Foumoy qu'il allait à la Cour pour faire quelques présents au roi afin de faciliter son entrée dans ce royaume, il lui demanda ce qu'il avait à lui donner à quoi il [*p. 706*] répondit qu'il n'avait que sa montre d'Europe. Le sieur Jean de la Croix dit que cela se pouvait présenter au roi et qu'il l'aurait agréable, la venue d'un étranger étant suspect, sans en donner incontinent avis à la Cour. Le sieur Jean de la Croix y fut après quelque temps de conversion et ayant salué le roi, il lui donna nouvelle de l'arrivée du frère de sa femme qui venait en son royaume faire quelques trafics et qu'il avait apporté une montre pour présenter à Sa Majesté, qu'il suppliait d'agréer. Le roi la reçut et ne s'informa de rien davantage. Le sieur Jean de la Croix étant de retour chez lui donna ordre à tous ses domestiques qui sont au nombre de 25 ou 30 de traiter Mr Hainques comme son beau frère. Il lui fit faire deux habits, l'un à la japonaise, et l'autre à la portugaise.

Cependant ceci, Mr Hainques ne perd point le temps. Il catéchise, il exhorte tout le monde de mourir plutôt que d'être infidèle à Dieu, il administre les sacrements en secret

à ceux auxquels on jugea à propos à se découvrir. Ayant même su qu'une femme chrétienne étant extrêmement malade qu'il lui fit dire qu'il avait de fort bons remèdes, elle le convia à cette nouvelle de l'aller voir, il lui fut et ayant demandé le secret, lui dit qui il était et ensuite de quoi elle reçut les sacrements de pénitence, d'eucharistie et d'extrême-onction et mourut deux jours après.

Mr Hainques ayant été seize jours à la Cour, on crut qu'il valait mieux qu'il retournât à Faïfo pour acheter une petite chaloupe et un peu de riz afin que sous ce prétexte, aller visiter tous les chrétiens du royaume. On apprend par sa lettre du 24 février que ce dessein était tout prêt à l'exécuter et qu'il traitait avec quatre Cochinchinois chrétiens qui sont donnés à lui ; lesquels il les instruit pour pouvoir être catéchistes et quelques jours après pour recevoir les saints ordres, ça été par leurs moyens qu'il a envoyé des lettres circulaires pleines de charité et de consolations aux chrétiens éloignés pour les encourager. Le travail de cet infatigable missionnaire a déjà produit de grands fruits, car outre ce qui a été déjà rapporté ci-dessus, il a baptisé de nouveau 43 personnes, il a obligé les chrétiens de s'unir entre eux et à se tenir fort cachés. On ne peut dire la joie des chrétiens dans son arrivée et lorsqu'ils ont su que les missionnaires français sont à Siam, sont en résolution de perdre plutôt la vie que de manquer à les secourir. On verra quelques témoignages de leurs reconnaissances par les deux lettres qu'ils ont écrites, qu'on a traduites le plus à la lettre qu'on a pu.

Les nouvelles aussi portent que le Père François Rival⁷¹, jésuite, arriva à la Cochinchine avec [p. 707] un vaisseau chargé de marchandises. Il apportait des lettres et des présents de Macao qui furent mieux reçus que lui, ayant eu de défense de sortir de son vaisseau et ordre de sceller les coffres où étaient les ornements d'Église ; mais il trouva

⁷¹ Le Père François Rival, (ou, Francesco Riva), jésuite napolitain, vint à la Cochinchine en plusieurs reprises. Il mourut à Macao en 1674.

heureusement ceux que Mr Chevreuil avait laissés en garde lorsqu'il partit de Faïfo, ainsi ce Père ayant vendu ses marchandises fut obligé de s'en retourner à Macao.

On reçut aussi par cette occasion des lettres des chrétiens de la Cochinchine dont la teneur en suit.

47bis. Lettre des chrétiens de la Cochinchine

[*Ameq*, vol. 121, p. 707]

[cf. *Cochinchine*, p. 59]

Nous adorons Dieu en trois personnes et [honorons] la Très Sainte Vierge, nous prions la Souveraine Majesté de vouloir assister notre Saint Père le Pape et notre Très Grand Père l'Évêque pour que toutes choses leur soient favorables.

L'an passé, nous eûmes grande joie d'apprendre des nouvelles notre Très Grand Père l'Évêque, qui délibérait de passer à la Cochinchine pour faire charité à nos âmes. Entendant ces nouvelles, nous désirâmes beaucoup d'en voir l'effet, croyant que Dieu n'avait pas encore achevé la moisson de ses saints dans ce royaume, et notre roi persécutant la loi, tous les Pères furent obligés de partir et de s'en retourner. En sorte que nous sommes demeurés comme un troupeau de brebis qui n'a personne qui le garde, qui est errant dans les bois et qui a même rencontré de furieux loups. Nous prions Dieu nuit et jour qu'il nous fasse la grâce d'ouïr des nouvelles et de voir ceux qui nous assurent que notre Très Grand Père est arrivé à notre Toàn (c'est la maison de ceux qui gardent les frontières) et qu'il nous apporte un salutaire remède pour délivrer nos âmes ; nous remercions grandement notre Très Grand Père de ce si grand bienfait et prions Dieu de lui en payer la peine, le faisant un grand saint dans son paradis.

Depuis que nous eûmes lu sa lettre, 1° nous nous en réjouîmes ; 2° nous fûmes travaillés de grands soins ; 3° nous eûmes grandes peines.

Nous nous réjouîmes par les paroles de consolation que nous y lûmes, qui nous servent d'un grand médicament.

Nous eûmes de vives craintes à cause de nos grands péchés ; nous nous sommes souvenus des mérites de Jésus Christ, lequel s'est incarné dans les siècles passés et a souffert la mort sur l'arbre de la croix et répandu son sang pour nous délivrer de nos péchés. Cependant nous avons commis depuis de nouveaux crimes et n'avons payé les effets de son amour que par d'extrêmes ingrattitudes, dont nous sommes fort marris⁷². Nous tous, les chrétiens de la Cochinchine, prions notre grand Père l'Évêque et tous les autres Pères de prier Dieu afin que par son infinie miséricorde il daigne nous pardonner nos péchés, qu'il fasse connaître à notre roi et à tous les grands de sa Cour la loi [p. 708] du vrai Dieu, pour qu'il donne la liberté de religion et ouvre un chemin large à la charité du Père pour venir veiller à la garde de nos âmes, nous donner le sacrement de Confirmation qui nous rend forts dans la foi, nous fasse éviter les embûches du démon, fasse connaître la véritable loi à tous ces peuples, pour que le nom de Dieu soit sanctifié et que nous jouissions de toutes sortes de biens ; nous souhaitons passionnément cette nouvelle. Depuis la terre de la naissance du Très Grand Père l'Évêque pour arriver jusqu'à Siam, quoiqu'il y ait des millions de lieues de traverses à passer par les déserts, les montagnes et les mers qu'on ne peut exprimer, néanmoins notre Très Grand Père a souffert tout cela, s'étant résolu à venir prendre le soin de nos âmes. Aussi le remercions-nous de ce si grand bienfait, quoique notre Très Grand Père soit encore à Siam, toutefois dans le cœur il est ici en la Cochinchine avec nous ; aussi nous souvenons-nous de lui, nous le considérons comme déjà uni à nous et ne faisant qu'un avec nous.

Après que nous eûmes lu la lettre que notre Très Grand Père nous a envoyée, dont nous lui sommes beaucoup obligés, nous délibérâmes de mettre un bateau en état pour aller quérir notre Très Grand Père l'Évêque et l'amener ici,

⁷² « MARRI, [marr]ie. adj. Fâché. *Il est marri d'avoir offensé Dieu.* » (DAF, 1694).

mais nous voyant encore trop à l'étroit et la liberté de la sainte loi de Dieu n'étant point encore élargie, nous n'avons pu résoudre cette affaire. Nous prions pourtant Dieu de donner la grâce à notre Très Grand Père de pouvoir accomplir ce dessein et prendre nos âmes en sa propre garde. Nous prions Dieu, la sainte Vierge Marie et tous les saints anges et leur demandons qu'ils nous fassent la grâce de voir la face de notre Très Grand Père, de recevoir de très grandes forces pour nous délivrer de nos péchés et de garder fidèlement amitié avec Dieu et de marcher sur les vestiges de tous les saints. Nous sommes des chrétiens vers de terre et n'avons pas l'esprit de rien écrire qui soit digne de servir de réponse à la belle lettre de notre Très Grand Père ; néanmoins nous le prions de recevoir ces lignes de cette lettre comme un témoignage de nos respects et d'avoir compassion de nos âmes.

48. Autres lettres des chrétiens de Faïfo

[Amep, vol. 121, p. 708]

[cf. Cochinchine, p. 57]

Nous adorons et révérons trois personnes en un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre et de toutes les choses ; nous faisons ensuite la révérence à notre Saint Père le Pape qui nous a donné un évêque, nous prions aussi le Tout-Puissant du ciel et de la terre d'assister notre Très Grand Père de ses plus particulières faveurs pour qu'il puisse s'avancer de plus en plus *[p. 709]* tous les jours dans ses bonnes grâces ; c'est Dieu, comme nous croyons, qui lui a fait connaître nos extrêmes besoins. En effet, nous composons un troupeau d'ouailles de Jésus Christ, mais idiotes et ignorantes. Nous nous sommes cependant assemblés pour faire la présente à notre Très Grand Père, après nous être souvenus des mérites de Jésus Christ, le souverain Seigneur de toutes choses et nous être unis à toute l'Église militante. Nous avons commencé à devenir si tristes que nous ne savons l'exprimer, jusqu'à en avoir tous les larmes aux yeux, parce que nous voyons que nous

sommes des misérables vers de terre. Cependant Dieu a bien voulu donner à notre Très Grand Père tant de zèle et de compassion pour nous que, quand le ciel et la terre seraient changés en papier, ils ne suffiraient pas pour écrire la grandeur de cette charité. Dieu ne nous ayant pas encore fait la grâce de jouir de sa présence, nous nous sommes cru obligés de lui faire connaître par la présente que nous soupirons après ce bonheur, afin qu'il ait encore plus de compassion de nous.

Dans les siècles passés, Dieu ayant vu le genre humain perdu n'a pas voulu le laisser dans cette damnation, mais laissant la Cour céleste et les neuf chœurs des anges, il est venu en ce monde, s'est exposé à toutes sortes de peines et de misères et de travaux jusqu'à mourir sur une croix pour nos péchés, nous laissant des exemples d'une humilité très profonde. Notre Très Grand Père suit maintenant ses traces ; ayant quitté l'Europe et s'exposant à toutes sortes de peines et de travaux, sans que la distance de trois ou quatre mille lieues de mer, les lieux déserts et les montagnes à passer et toutes les autres difficultés à vaincre l'aient pu empêcher de venir travailler à notre salut. Nous voyons tous les travaux essuyés [qu'il a accomplis] et ceux auxquels il est encore exposé pour nous qui ne sommes que des pauvres pécheurs et qui n'avons jamais mérité les moindres effets d'une si grande bonté, nous en sommes si attendris que les larmes nous en viennent aux yeux.

L'an passé notre Très Grand Père nous fit la grâce de nous faire visiter par un Père, lequel nous apprit qu'il avait un grand désir de se rendre ici au plus tôt, nous en reçûmes une joie extrême et en rendîmes grâces à Dieu de tout notre cœur. Par la présence de ce Père nous nous voyions déjà comme en possession de notre Très Grand Père et la Cochinchine nous paraissait comme une belle forêt remplie de beaux arbres tous fleuris, en sorte que nous croyions que Dieu eût changé le cœur de notre roi, qui paraissait donner [p. 710] une totale liberté pour tous les exercices de notre sainte religion, qui était un chemin ouvert à notre Très

Grand Père pour s'unir à son troupeau et n'être qu'un avec lui comme nous le désirons passionnément. Cependant voilà une horrible tempête qui s'élève, qui abat et fleurs et feuilles et brise encore même les branches encore tendres. Nous voulons dire que notre roi fit une si cruelle persécution à cette Église naissante qu'il en chassa tous les Pères, mit à mort tous les catéchistes qui pouvaient en leur absence [de nos Pères] nous donner quelques consolations et instructions, en sorte que personne d'entre nous (étant faibles) n'ayant encore pu recevoir le sacrement de Confirmation, plusieurs tombèrent dans l'infidélité. Nous consultâmes pour lors entre nous s'il n'était point à propos de disposer un bateau pour que quelques-uns de nous pussent se rendre auprès de notre Très Grand Père ; mais la persécution étant encore fort allumée nous ne pûmes réussir, ce qui fut un grand surcroît à notre affliction. Voyant que nous n'étions pas capables d'effectuer la moindre résolution, nous en attribuâmes la cause à nos péchés propres qui nous rendaient indignes d'un tel bonheur. Notre affliction a duré jusqu'à présent que nous avons reçu celle que notre Très Grand Père nous a écrite, laquelle arriva l'an passé, à la fin du septième mois, et ne nous a été communiquée qu'au commencement du second mois de la présente année.

Quand nous avons lu les excellentes instructions et consolations que notre Très Grand Père nous y donne, nous avons été tristes et joyeux en même temps : tristes, parce que nous ne pouvons encore jouir du bonheur de sa présence ; joyeux, dans l'espérance que nous avons de rencontrer en lui un miroir très clair et très resplendissant pour nous y voir et trouver un remède à tous nos maux. Attendant que notre Très Grand Père arrive ici heureusement, nous lui offrons ce témoignage de notre reconnaissance et prions tous nos chers frères qui ont ici donné leur vie pour l'intérêt de la religion de nous obtenir du bon Dieu, que notre Très Grand Père puisse bientôt se rendre ici pour exercer sur nous la très grande charité dont

il brûle, afin qu'étant fortifiés par ses exemples nous souffrions tous nos maux pour Dieu et pour la satisfaction que nous lui devons de nos crimes. Nous conjurons la divine Majesté que pour la récompense de tous les travaux que notre Très Grand Père endure à notre occasion, elle lui fasse la grâce de devenir un grand saint et de jouir du bonheur éternel pendant les siècles des siècles. Amen.

49. Lettre aux chrétiens de la Cochinchine

[Amep, vol. 121, p. 710]

[cf. Cochinchine, p. 60]

Mes Frères,

Comme vous ne pouvez douter de l'amour que j'ai pour vous et qui est si grand *[p. 711]* que je puis dire qu'il me consume, vous ne pouvez pas aussi douter de la satisfaction que j'ai reçue de vos lettres. Le besoin où vous êtes me fait gémir tous les jours aux pieds de Jésus Christ pour obtenir de sa bonté d'être auprès de vous, afin de vous rendre tous les secours d'un véritable pasteur et qui ne sera pas content parfaitement jusqu'à ce qu'il ait donné sa vie pour le bien de vos âmes ; et ainsi, s'il est vrai que j'ai une extrême envie de vivre parmi vous, il est vrai aussi que j'en ai encore une plus grande de mourir pour vous ; en cela je ne fais pas plus que ce que je dois, puisque Notre Seigneur Jésus Christ en a ainsi usé et veut que j'en use de la sorte. Je vous aurai donc une parfaite obligation de contribuer à ce dessein en me donnant avis comment je puis me rendre à la Cochinchine. Que si par une conduite de Dieu qu'il faut toujours adorer, il arrivait que je n'y puisse entrer et que la dignité que j'ai fût suspecte à la Cour, je vous prierais de jeter les yeux sur les personnes les plus saintes d'entre vous et de me les envoyer dans quelque petite chaloupe, afin qu'après les avoir rendues capables d'être prêtres, je les puisse ordonner pour ensuite vous aller paître de la parole de Dieu et vous administrer les saints sacrements ; ce qui me fait le plus appuyer *[sur]* cette pensée est la crainte que j'ai qu'on ne fasse défense aux étrangers d'entrer à la

Cochinchine, et qu'ainsi vous ne soyez totalement destitués de prêtres. Il est vrai que quand on aurait fait un semblable décret, je ne laisserais pas, au péril de mille vies et de celles de plusieurs de mes missionnaires, de vous aller assister. Cette résolution que nous prenons, vient purement de Dieu, et comme elle m'est donnée en votre faveur, c'est un signe manifeste de l'amour qu'il vous porte.

Cette grâce est une suite de celle qu'il vous a faite de vous éclairer entre plusieurs nations qui ne le sont pas encore. Faites-y souvent réflexion et ayez souvent devant les yeux l'accord mutuel qui est fait entre Dieu et vous au temps de votre baptême. Vous promîtes pour lors à Dieu de l'aimer de tout votre cœur, de toute votre âme, de toutes vos forces et le prochain comme vous-mêmes, et de renoncer au diable et à toutes sortes de péchés ; et Dieu de son côté vous assura qu'il vous adoptait pour siens, pour ses enfants et pour la vie éternelle. Ce contrat a été fait non seulement devant les personnes qui assistèrent à votre baptême, mais encore en la présence de la Très Sainte Vierge, saint Joseph, votre patron, tous les anges et tous les saints du Paradis ; de sorte que vous voyez combien grande est l'obligation de le tenir et combien il y a plus d'obligation à le tenir que s'il avait été fait devant qui que ce soit des hommes. La bonté de Dieu, mes Frères, n'en est pas demeurée là, quoiqu'il semble qu'elle ne puisse pas passer outre, il vous a donné son Saint-Esprit, qui après vous avoir justifiés, demeure d'une façon particulière dans vos âmes, d'où vient que les chrétiens [p. 712] qui sont en grâce diffèrent des autres hommes dans leurs pensées, dans leurs paroles et dans leurs actions ; ce sont des hommes réformés qui participent plus de la nature divine que de la nature humaine. Cette différence est facile à remarquer dans un chrétien et dans un gentil. Celui-là a promis de ne rien faire dans toutes ses opérations qui puisse déplaire à Dieu, quand même elles seraient contraires à son inclination. Celui-ci, au contraire, ne suit que les appétits d'une nature corrompue. Celui-là pense à l'éternité, celui-ci ne fait cas

que du présent ; celui-là observe la loi de Dieu, celui-ci celle des sens. D'où peut venir un si grand changement entre deux hommes d'une nature semblable, sinon que l'un est un homme nouveau et réformé, et que l'autre ne l'est pas. Outre ces effets de l'Esprit divin demeurant dans les âmes, il y en a encore un admirable : c'est que par son moyen elles sont unies à Jésus Christ, qui les considérant après cette union comme ses propres membres, leur accorde perpétuellement des nouvelles grâces et prend plus d'intérêt à tout ce qui les touche qu'un homme ne fait pour la conservation des parties de son corps. De cette grande vérité nous pouvons juger combien un homme juste est cher au Père éternel, puisqu'il n'est qu'un avec Jésus Christ. Après tant de bonté excessive d'un Dieu envers nous, pouvons-nous douter d'être éternellement heureux ? Non, mes Frères, c'est un crime de croire le contraire. Le divin Esprit restant uni à nous de la manière qu'il a dit, ne s'en séparera jamais si nous ne [le] voulons, c'est-à-dire si nous ne commettons quelque péché mortel, et encore quand cela arriverait par ignorance, fragilité ou par notre faute, nous avons encore un moyen d'obliger ce divin Esprit de retourner dans nos âmes avec les mêmes prérogatives, si nous avons une grande contrition de l'avoir offensé, et recevons le sacrement de pénitence.

Qu'aucun chrétien donc ne désespère de son salut, que les justes se réjouissent de la grâce que Dieu leur a faite de persévérer dans cette divine union, et que les pécheurs aussi se réjouissent de la pouvoir recouvrer quand ils voudront, pourvu qu'ils ne négligent pas ce remède.

Je finis cette lettre vous exhortant encore une fois de vous ressouvenir de ce grand et solennel contrat que vous avez fait avec Dieu par votre baptême et de suivre les mouvements et les inspirations du divin Esprit que vous y avez reçu, auxquels si vous êtes fidèles, vous arriverez au point de la perfection que je vous souhaite, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

50. Retour des vaisseaux du roi de Siam qui étaient allés à Canton dans lesquels s'embarquaient plusieurs personnes de Macao qui arrivèrent à Siam au commencement d'avril.

[Ameq, vol. 121, p. 713]

Ce fut par l'arrivée de ces vaisseaux qu'on reçut des nouvelles de Macao qui est toujours réduit en une extrême nécessité. Les habitants néanmoins ont quelque espérance qu'on leur permettra le commerce comme auparavant, en payant une somme d'environ sept cent mille livres. Toutes les lettres portent que les 24 ou 25 religieux qui étaient en Chine ont été mandés à Péquin et qu'il y a un arrêt de bannissement contre eux du mois de septembre 1665. On demeure aussi d'accord que le sujet de cette disgrâce n'est point en haine de la religion catholique, mais purement par la faute des Pères jésuites, soit pour s'être trompés dans quelques points de mathématiques dont de plus doctes qu'eux ont montré la faute, soit parce qu'ils ont été accusés de se vouloir soulever contre l'état, quelques-uns craignent qu'on ne les ait fait mourir dans le chemin, par quelques ordres secrets, à cause qu'ils étaient partis de Péquin incontinent après l'arrêt de leur condamnation et qu'on n'avait pas même de leurs nouvelles le 10 mars 1666.

On apprit aussi que Mr Brindeau avait été parfaitement bien reçu à Macao. Le gouvernement lui a fait offre de services. Le vicaire général de l'évêque qui est augustin l'a logé. Les dominicains et les religieux saint François lui ont témoigné beaucoup d'affection. Il n'y eut que seul le visiteur des provinces du Japon et de la Chine qui lui dit les larmes aux yeux dans une des premières visites qu'il lui rendit, que les missionnaires français viennent en leurs quartiers détruire les missions de leur compagnie.

On ne tarda guère à connaître le mérite et la capacité de ce missionnaire. Le vicaire général l'ayant aussitôt obligé à prêcher et à confesser, trouve bon qu'il s'occupe à mille bons offices de charité qui lui ont acquis beaucoup de réputation parmi les personnes des intéressés. Il ne laisse pas avec

tous ces emplois, d'apprendre à parler [et] écrire la langue mandarine de la Chine, afin d'être en état d'y pouvoir entrer, lorsqu'il plaira à Dieu lui en ouvrir la porte.

La crainte qu'on eut d'abord que ce missionnaire ne se laissât gagner par les jésuites, le fit observer quelques mois sans que personne osât se plaindre de leurs dérèglements. Mais enfin ayant été reconnu par une personne de conscience et d'intégrité, on lui découvrit bien des [p. 714] choses qu'on n'eût jamais sues, si on n'eût été sur les lieux et qu'on a été obligé de taire par les grands inconvénients à quoi se fussent exposés ceux qui en avaient donné connaissance.

Quoique les missionnaires ne soient pas venus pour s'en informer des désordres qui sont en ces quartiers, cependant comme c'est le plus grand obstacle qu'il y ait aux affaires de la religion, on a cru être obligé de s'en esclercir [éclaircir] pour l'intérêt de la mission et afin d'en donner connaissance à ceux qui y peuvent remédier. C'est dans cette vue qu'on a pris des copies de plusieurs jurés dont les témoignages paraissent irréprochables, par lesquels on connaîtra les jésuites des provinces des Indes, du Japon et de la Chine si dérèglés et si aveugles dans la conduite qu'ils ont tenue dans leur mission que toute la postérité en sera surprise.

Néanmoins comme on ne juge pas qu'il soit nécessaire pour la gloire de Dieu de rien déclarer de ces choses dans ces abrégés de relation, on se contentera de les envoyer au Souverain Pontife et à la Sacrée Congrégation de la Propagation de la Foi, afin qu'ils en jugent ce qu'il leur plaira.

Il était venu cette année plusieurs personnes de Macao pour recevoir les ordres, mais comme quelques uns n'avaient pas la capacité suffisante pour pouvoir être ordonnés, ni aucun laissait de vertus qu'il faut avoir longtemps pratiqués avant que d'être prêtres. Quelques uns ont mieux aimé s'en retourner que de se soumettre à demeurer dans un séminaire, de sorte qu'il n'en est resté que trois, deux de ceux qui étaient venus l'année passée ont

été faits diacres et pourront bien être prêtres l'année prochaine.

51. Arrivée d'un vaisseau de Chinois habitué au Tonquin qui allait à Batavia trafiquer, lequel est venu échouer en ce port de Siam au mois d'avril dernier.

[Amep, vol. 121, p. 714]

Depuis qu'on eut reçu les nouvelles du Tonquin par lesquelles, on était informé qu'il n'y avait aucun prêtre et que néanmoins, on croyait qu'ils ne seraient pas mal reçus. Les missionnaires s'appliquèrent tout à fait à voir comme on pourrait assister cette chrétienté si abandonnée, mais comme il ne se présentait point d'occasion pour se rendre en ce royaume-là, on ne pouvait faire autres choses que de recommander cette affaire à Dieu, qui enfin par des secrets adorables de la Providence permit que ce vaisseau fut obligé de relâcher par la tempête en ce port. Dès que les missionnaires surent cette bonne rencontre, ils crurent que Dieu [*p. 715*] avait exaucé les prières de ces chrétiens qui lui demandèrent quelque ministre qui les peut assister dans leur extrême besoin. La plus grande difficulté aux yeux de tout le monde était de confier un prêtre entre les mains de ces Chinois auxquels les étrangers ne se peuvent fier. Cependant dans une affaire où la prudence humaine ne voit goutte, on eut recours aux remèdes infailibles des hommes apostoliques, c'est-à-dire à la prière qu'on fit l'espace de quarante heures devant le Saint-Sacrement à se sujet ; ensuite de laquelle, il fut arrêté que Mr Deydier qui sait fort bien la langue du Tonquin, s'y en irait seul revêtu en matelot et qu'il en ferait l'office pendant le voyage, s'il en était convié par les gens du vaisseau. Ce digne missionnaire partit de Siam pour l'exécution de ce dessein le 20 juin, pour aller joindre le navire où il devrait s'embarquer. Il fit voile le 24 du même mois. Cette entreprise a été accusée d'imprudence comme celle de la Cochinchine qui se fit

l'année dernière ; mais Dieu veuille qu'elle ait une aussi bonne issue⁷³.

&



⁷³ François Deydier entra au Tonkin le 30 juillet 1666. Et il y resterait jusqu'à sa mort, survenue le 1er juillet 1693.